



VICTOIRE !

LA DIRECTION COMMENCE À AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Plusieurs avancées significatives ont déjà eu lieu :

- Les heures supplémentaires spoliées au 31/12/2016 sont restituées
- Le cadre légal pour les heures supplémentaires est appliqué
- Le poteau installé au milieu d'un passage piéton dans l'usine a été déplacé
- De nouvelles tenues de travail sont commandées

Suite aux différentes revendications des salariés portées par la CGT, suite aux sollicitations par notre syndicat, de l'inspection et de la médecine du travail, notre direction a été contrainte d'appliquer la loi.

Comme vous le savez, toutes ces démarches n'ont pas été un long fleuve tranquille. Certains se méprennent et continuent de nous mettre la pression pour tenter de nous empêcher d'agir. La direction s'en amuse !

Dernièrement, de la colle a été introduite dans la serrure de notre panneau d'affichage. Le remplacement de celle-ci traîne en longueur comme si ça pouvait nous empêcher de communiquer.

La direction veut sanctionner les salariés mobilisés. Elle menace d'appliquer des mesures régressives pour contrer les avancées. Notamment, il ne serait plus possible d'être à plus de 2 personnes en vacances dans un même service sur la même période. Période de vacances, donc creuse ! Mesure à l'encontre du bon sens !!

La CGT prévient déjà la direction que si cette mesure n'est pas retirée, elle se mobiliserait, avec l'ensemble des salariés prêts à se battre pour contrer ces méthodes d'un autre âge.

Nous dénonçons toutes ces basses manœuvres et appelons l'ensemble des salariés à s'unir et à ne pas tomber dans le piège tendu de division qu'ils essaient de mettre en place.

La CGT dénonce :

- Le manque de sécurité (issues de secours bloquées, extincteurs inaccessibles, rideaux hors-service, stockage contre le bardage, allées encombrées, accès aux postes de travail 820 et Mastercut,...)
- le manque d'équipement adapté aux conditions de travail (chaussures de sécurité de qualité, protection auditive adaptée, réfrigérateur de taille adaptée, ...)
- Le manque d'ergonomie des postes de travail, et l'absence de climatisation pour tous
- Le manque d'hygiène (concernant les fontaines à eau, les toilettes, les locaux de pause, le micro-onde,...)
- Le non-respect de l'intégrité des collègues de travail (vestiaire inadapté en terme d'espace et d'hygiène de l'équipe du CAT, absence de vestiaire temporaire pour la prise de taille des tenues de travail, ...)
- L'absence du marquage au sol pour la circulation à l'extérieur (circulation des piétons depuis l'entrée du site jusqu'aux accès de l'usine, circulation des engins, circulation des poids lourds)
- L'épuisement des collègues et le non remplacement systématique des absents (turn-over énorme à l'ADV, 13 assistantes recrutées en 36 mois, seules 2 sont restées, remplacement systématique des intérimaires de plus de 18 mois)
- L'absence de maintenance préventive sur les machines (notamment la dangerosité de la plieuse-colleuse (PCR POLIJOINER))
- La pression exercée sur les intérimaires pour le volontariat des ouvertures machines le week-end alors qu'ils sont renvoyés chez eux lors des pannes machines, sur les salariés en général par les appels téléphoniques à toute heure et sur les sympathisants CGT
- Les augmentations de salaires ridiculement basses

La CGT exige :

- la restitution ou le paiement des heures dûes au 31/12 sur les 5 dernières années
 - L'amélioration des conditions de travail
 - La sécurité pour tous
 - Des vestiaires dignes pour tous
 - La possibilité de s'hydrater pour tous
 - L'hygiène des toilettes pour tous
 - L'augmentation du panier pour l'équipe de nuit
- Une prime de remplacement pour chaque remplaçant
 - un salaire digne pour tous
 - Le droit au décrochage, au repos

Et dès aujourd'hui, dans un cadre plus général, préparons nous à la mobilisation contre les mesures à venir des gouvernements Macron contre la casse du code du travail, pour les retraites, contre la baisse des salaires, etc.

Accueil de Julien Dive dans l'usine

La direction affiche une nouvelle fois la couleur

Le 30 mai dernier, Julien Dive visitait Ondulys. Qu'en penser ?

La CGT y voit 2 mauvais signaux envoyés aux salariés.

1. La direction utilise le député sortant pour tenter de redorer l'image de l'entreprise entachée par les problèmes de fonctionnement, les entraves aux droits des salariés et aux droits syndicaux, la surcharge de travail et la dégradation générale des conditions de travail.

2. Le député sortant, en ballottage favorable, annonce déjà la couleur : baisse des charges salariales pour l'entreprise qui, pourtant, se porte très bien et annonce, entre autre, 40% d'augmentation de la surface et de la production, sans aucune augmentation de salaire pour les employés. La CGT rappelle que moins de charge pour l'entreprise revient à moins de salaire différé pour les salariés. Il annonce indirectement une baisse de nos salaires à venir. Il annonce aussi vouloir éviter les « législations trop contraignantes. Si à l'heure actuelle, la législation est trop contraignante pour le patron alors qu'il ne l'applique pas, imaginez ce que cela va donner quand elle sera encore plus réduite !!!

Il s'agissait bien d'un échange de bon procédé entre la direction de l'entreprise et le député Dive en campagne électorale. Ancien soutien de Sarkozy et de toutes les casses qu'il a mis en oeuvre, nous n'avons rien à en attendre et devront nous préparer à combattre les réformes à venir. La CGT se tient déjà prête à répondre aux nouvelles attaques contre les travailleurs.

**A quelques syndiqués CGT dans l'entreprise,
nous avons déjà bien fait bouger les lignes.
Imaginez ce que nous pourrions faire
si nous étions encore plus nombreux.
La direction l'a bien compris et veut l'empêcher.
Prenez-en conscience aussi et rejoignez-nous !**

Pour nous contacter :

cgtondulys02@gmail.com - 06.49.85.64.53 - Facebook : Cgt Ondulys Aisne

Tous les salariés, même non imposables, bénéficient d'un crédit d'impôt de 66% pour les cotisations syndicales.

Exemple, pour une cotisation de 10€ mensuels, il n'en coûtera à l'adhérent que 3€40.

Le montant moyen de la cotisation syndicale mensuel s'élève à 1% du salaire net. Tu es libre de choisir de cotiser plus ou moins.

Section syndicale CGT Ondulys,

Morcourt, le 14/06/2017